

échos **bacots**

LE MAGAZINE DE BOIS-LE-ROI NOV. 2015 N°5



L'INTERCOMMUNALITÉ : NOTRE AVENIR

faits marquants



PAGE 6
Semaine Bleue

cadre de vie



PAGE 10
La coopération
avec Initiatives 77 a commencé

eau



PAGE 18
L'eau potable en questions
2015, un tournant

sommaire



4 faits marquants

- Feu d'artifice
- La fresque de la passerelle
- Paris/Avignon à vélo
- Soirée Musidora
- Forum des associations
- Inauguration : nouveau centre d'incendie et de secours
- Livre voyageur
- Concert lyrique
- Festival des Briardises
- La Semaine Bleue

7 cadre de vie

- Pédibus : pour bouger malin
- Patrimoine : le mur de la mairie
- Ecole maternelle : travaux d'extension

10 travaux d'été

- Travaux d'été sur les voiries

12 bientôt dans notre commune

- La fibre optique à Bois-Le-Roi

13 zoom sur l'intercommunalité : notre avenir

18 eau

- L'eau potable en questions : 2015, un tournant

19 brèves

- Les affolantes des bords de Seine
- Nouvelles entreprises
- Suspension des consultations juridiques : une décision nationale
- Sensibilisation aux nuisances : les déjections canines
- Un FabLab à Barbizon
- Nettoyons la nature, bords de Seine
- Passages pour piétons : Rue Auguste Frot – Avenue Gallieni
- Timothé Silvain : un jeune Bacot aux championnats de France Poney et Club
- Desserte de la gare

21 portrait

- Emmie Gellé

22 associations

24 agenda

26 tribunes libres

27 bloc-notes



Jérôme Mabile, Maire de Bois-Le-Roi

Conformément à nos engagements, nous poursuivons nos actions sans augmentation des taux d'imposition.

Cet été fut l'occasion pour les services de la commune de préparer la rentrée 2015 avec engagement et professionnalisme : travaux, organisation des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), de la restauration scolaire, du centre de loisirs, entretien des locaux ... Je tiens à remercier les services et particulièrement la Direction de la vie de l'enfant pour leur investissement et leur dynamisme.

Les travaux d'extension de l'école maternelle Robert Lesourd se poursuivent. Nous menons ce chantier avec toute la rigueur nécessaire ; c'est un établissement scolaire avec des exigences et des normes : nous y veillons.

La période estivale a été mise à profit pour réaliser de nombreux travaux de voiries nécessaires pour le confort de tous : créations ou élargissements de trottoirs en béton désactivé. La priorité était donnée à la sécurisation du cheminement des enfants et des piétons. Pas moins de six rues ont bénéficié d'un nouveau revêtement permettant un meilleur confort de roulement et garantissant leur étanchéité, évitant ainsi la détérioration notamment par le gel. L'entretien, la rénovation et les aménagements de voiries sont l'un des axes forts de l'équipe municipale. Il y a beaucoup à faire ; nous nous attelons à la tâche.

L'année 2015 est une année charnière pour le dossier de l'eau : le conseil municipal a opté pour une délégation de service public ; les élus de la majorité mènent les négociations avec les candidats ayant répondu à l'appel d'offre, afin d'obtenir les meilleures conditions de contrat pour une eau potable de qualité et à moindre coût pour les habitants. Je reviendrai vers vous prochainement pour vous faire part des conclusions.

Le 21 septembre, des véhicules et des caravanes appartenant à des gens du voyage se sont installés sans autorisation au stade Langenargen. J'ai immédiatement pris contact avec les représentants de la communauté pour rechercher une solution humaine et équilibrée, tenant compte de la situation de ces personnes mais aussi de la nécessité de rétablir au plus vite l'usage normal du domaine public. A la suite de ces démarches, un accord a été trouvé, conduisant les gens du voyage à restituer volontairement les lieux quelques jours plus tard, sans intervention des forces de l'ordre.

Enfin, au début du mois d'août, la loi NOTRe a été promulguée. Cette loi, portant sur une nouvelle organisation territoriale, impose un seuil minimal d'habitants aux communautés de communes, à savoir 15 000 habitants. Notre commune qui fait partie d'une intercommunalité de 9500 habitants, est directement concernée.

J'ai rencontré le Préfet du département afin d'échanger sur les orientations possibles. Notre communauté de communes est entourée par 4 intercommunalités : Melun Val de Seine, Pays de Fontainebleau, Entre Seine et Forêt et Vallées et Châteaux. Nous avons analysé la situation de chacune d'elles en nous basant sur divers critères : l'équilibre démographique, les structures, les fiscalités locales, les finances, la dimension économique, les projets culturels, sans oublier la cohésion territoriale, autre critère majeur. L'objectif est de rejoindre une intercommunalité avec laquelle nous pourrions mettre en place de vrais projets communs, avec une grande complémentarité. Au regard de ces éléments, un rapprochement avec la communauté de communes *Entre Seine et Forêt* semble constituer une projection intéressante pour notre intercommunalité.

Notre volonté est de recueillir votre avis sur cette question essentielle. C'est la voie de l'échange que nous avons décidé d'emprunter. **Je vous invite à participer à la réunion publique sur le thème "Loi NOTRe et avenir de notre intercommunalité" qui se tiendra le samedi 21 novembre 2015 à 18h au Préau de l'école Olivier Métra.** Par ailleurs, un cahier de recueil est mis à votre disposition à l'accueil de la mairie ainsi qu'une adresse mail dédiée, créée pour cette occasion, accessible à partir du site internet de la ville. Dès à présent, vous pouvez nous faire part de vos avis.

A tous les niveaux de la vie municipale, vous pouvez compter sur notre détermination à votre service, pour défendre les intérêts de Bois-Le-Roi.



★ Feu d'artifice

11 JUILLET Île de Loisirs de Bois-Le-Roi : pour la deuxième année consécutive, les communes de Chartrettes et de Bois-Le-Roi étaient associées dans l'organisation du spectacle pyrotechnique proposé aux habitants à l'occasion de la fête nationale. Le plan d'eau de l'Île de Loisirs et un feu d'artifice sonorisé, nouveau lieu, nouveau concept ont su ravir la foule des spectateurs présents dont les regards ne cesseront jamais de s'émerveiller devant les farandoles de lumières projetées dans la nuit et la magie d'un feu d'artifice.

★ Paris Avignon à vélo

8 AOÛT René et Aimé Olivier ont respectivement 22 et 25 ans en 1865. Tous deux sont des sportifs accomplis. Au terme d'études d'ingénieur à Paris, ils s'intéressent très tôt aux travaux de Pierre Michaux, inventeur de la pédale en 1861 et concepteur des premiers vélocipèdes. Convaincus des perspectives de développement de cette invention, les frères Olivier entreprennent le voyage Paris-Avignon en vélocipède par esprit sportif mais surtout pour démontrer les grandes possibilités qu'offre ce nouveau moyen de locomotion. C'est ce voyage qu'ont voulu rééditer ces "fondus du vélocipède" sur d'authentiques machines de la période 1868-1870 en hommage à ces pionniers du cyclotourisme. Le départ est donné le samedi 8 Août, au 8 rue Jean Goujon, Paris 8ème. Lieu d'arrivée de la première étape : Bois-Le-Roi, au terme de 66 kms de trajet pour un dénivelé de 317 mètres. Le lendemain, départ de la deuxième étape : place de la gare de Bois-Le-Roi pour une chevauchée de 66 kms et 598 mètres de dénivelé, en direction de Montargis. Au terme de la 14ème et dernière étape, le peloton, toujours compact, rallie Le Pontet après 864 kms d'intense pédalage et de franche bonne humeur et 5898 mètres de dénivelé. Merci à Jean-Luc Berger, Grand bi-cycliste confirmé, que les Bacots peuvent croiser, à l'occasion, moustaches factices et crinière au vent, d'avoir accueilli en grande pompe ce singulier aéroplane en cette période estivale.



★ La fresque de la passerelle

Projet citoyen et apprentissage du vivre ensemble pour les jeunes de la Communauté de Commune du Pays de Seine.

3 JUILLET Une trentaine de jeunes se sont relayés durant les chaudes journées d'été pour réaliser une fresque sur le thème "la vie du Pays de Seine autour du Fleuve". Les œuvres font référence aux éléments de l'eau, de la nature, à la vie du pont, à l'intergénérationnel et aux traditions.

Un camaïeu de brun a été choisi comme dominante de couleur afin que la patine du temps soit du meilleur effet sur la passerelle faite d'acier Corten donnant ainsi aux graphs, à terme, plus de profondeur.

Merci aux passants qui se sont prêtés au jeu en se laissant photographier pour servir de modèles et de source d'inspiration aux jeunes artistes.



Merci aux animateurs et grapheurs pour leur engagement sans faille dans la réalisation de ce projet conduit par la Communauté de Communes du Pays de Seine (CCPS) avec le soutien financier du Conseil Départemental.

★ Forum des Associations

6 SEPTEMBRE Événement incontournable de la rentrée associative, le forum des associations a, comme à l'accoutumée, drainé un très large public venu s'inscrire aux différentes activités proposées par les nombreuses associations de Bois-Le-Roi ou simplement curieux de découvrir le dynamisme et la diversité de l'offre associative locale. Une belle opportunité également donnée aux nouveaux Bacots, accueillis chaleureusement par le Maire lors d'une rencontre de bienvenue, de découvrir l'ensemble des possibilités offertes par le tissu associatif local.



★ Soirée Musidora

5 SEPTEMBRE A l'occasion des journées du monde associatif, Les Amis de Musidora, Bois-le-Roi Audiovisuel et Animation et les Tacots Bacots étaient associés pour présenter le troisième événement organisé dans la commune autour de la catwoman du Cinéma muet, première Vamp consacrée du 7ème art, égérie de la Gaumont, l'actrice, réalisatrice, dessinatrice, écrivaine, chanteuse Jeanne Roques dite "Musidora" qui repose au cimetière communal. Service spécial de voitures anciennes pour acheminer une partie du public jusqu'aux portes de la salle ; matériel de projection high tech pour une magnifique restitution d'image ; un moyen métrage réalisé pour l'occasion, constitué en partie de séquences inédites, notamment sur la période Musidora, marraine de guerre ; un clip relatant l'hommage rendu à Musidora et Louis Feuillade à l'occasion du 43ème Festival International du film de La Rochelle pour le 120ème anniversaire de la société de cinéma la plus ancienne au monde, la Gaumont ; un duo musical enflammé composé de Marie-Claude Cherqui, arrière petite-nièce de Musidora, et de l'accordéoniste Michel Viennot interprétant les chansons réalistes écrites ou chantées par Musidora ; autant d'ingrédients largement appréciés par un public conquis. Une belle récompense pour ces 3 associations qui ont su mettre en commun talent et savoir-faire au service d'un bel hommage rendu à cette personnalité de Bois-Le-Roi.



★ Concert Musique Lyrique

25 SEPTEMBRE Le vendredi 25 septembre, la salle du Conseil Municipal a accueilli l'association Les jardins d'Athéna pour un concert lyrique. Marie-Rose Claire-Ruellet, soprano lyrique, accompagnée de Patricia Dupont de l'Opéra de Paris au piano ont magnifiquement interprété les grands airs de l'opéra italien et français inscrits à leur répertoire d'un soir pour emmener un public conquis dans un voyage sonore empreint de verticalité vibratoire.



★ Inauguration du nouveau centre d'incendie et de secours de Bois-Le-Roi

14 SEPTEMBRE Le 14 septembre 2015, Jean-Luc Marx, Préfet de Seine-et-Marne a inauguré le nouveau centre d'incendie et de secours de Bois-Le-Roi en présence de la députée-maire Valérie Lacroute, du Président du conseil départemental Jean-Jacques Barbaux, du Maire de Bois-Le-Roi, Jérôme Mabilbe, du Président de la commission administrative des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) de Seine-et-Marne, Pierre Bacqué et du Directeur départemental des services d'incendie et de secours, le colonel Éric Faure et des sapeurs-pompiers de Bois-Le-Roi au grand complet.

La nouvelle caserne, de type HQE (haute qualité environnementale), a été pensée de manière à optimiser l'éclairage naturel et faciliter les apports solaires. Le SDIS dispose avec ce bâtiment d'un outil de dernière génération pour assurer ses missions d'intervention et de sensibilisation au service des habitants du secteur en général et des Bacots en particulier.



★ Deuxième édition du Livre Voyageur en gare de Bois-Le-Roi

SEPTEMBRE/OCTOBRE Grâce à un partenariat entre la SNCF et la Bibliothèque Municipale de Bois-Le-Roi, des livres contenus dans une malle placée dans la salle d'attente de la gare de Bois-Le-Roi sont partis pour un voyage entre les mains de passagers, lecteurs anonymes. Pas de formalités à remplir, un livre à choisir, un livre à emporter, un livre à déguster, un livre à rapporter pour que d'autres le découvrent à leur tour. Aller simple, aller-retour, voyage d'un jour ou voyage au long court, le livre voyageur est parti pour une destination inconnue.



échos faits marquants

★13^{ème} édition du Festival des Briardises

5 OCTOBRE "Et pendant ce temps Simone veille..." : Une soirée que les amateurs de théâtre pour rire se devaient de consommer sans modération. Et le public ne s'y est pas trompé. 250 spectateurs garnissaient copieusement la salle Marcel Paul. L'équipe des Briardises, présente au grand complet, entourait 4 actrices au top de leur condition, féminine bien sûr, pour un spectacle haut en humour retraçant l'évolution de la condition féminine en France des années 50 à nos jours. De récits farfelus, mais instructifs, en chansons désopilantes, c'est une autre façon de parler des femmes que nous ont proposé ces 4 drôles de filles que sont Bonbon, Karina Marimon, Hélène Serres et Vanina Sicurani.



7 OCTOBRE "La touche étoile" : Une autre soirée à consommer sans modération. Et là encore les spectateurs étaient au rendez-vous de cette série de sketches mordants stigmatisant avec bonheur l'absurdité de nos vies modernes et de ses outils de communication. De francs éclats de rire et des applaudissements nourris pour Gilles Dyrek et ses acolytes Jean-Gilles Barbier et Eric Mariotto. Mention spéciale au sketch de la séance de coaching pour décideurs, désopilant.

8 OCTOBRE "Inspecteur Toutou" : le jeune public n'était pas oublié durant le Festival des Briardises avec cette adaptation à la scène de "L'inspecteur Toutou" de Pierre Gripari par Eric Fauveau qui entraîne le jeune public dans un monde parallèle où se mêlent personnages de contes imaginaires et réelle enquête policière pour le plus grand bonheur des enfants.



★**Semaine Bleue** **12 AU 16 OCTOBRE** Dans le cadre de la Semaine Nationale des retraités et Personnes Agées qui s'est déroulée partout en France du 12 au 16 Octobre 2015, 4 activités conduites par 4 intervenants sur 4 horaires et 3 sites différents étaient proposés par la commune, aux Seniors de Bois-Le-Roi.



Au menu : mardi, matinée dictée à l'ancienne à l'école Olivier Métra pour découvrir ou redécouvrir la plume, l'encre et le papier buvard des dictées d'autrefois dans le cadre d'un exercice ludique partagé avec les enfants de l'école sous la conduite de Louissette Renault. Merci aux enfants pour leur gentille lettre de remerciement à l'adresse des Seniors, signée à la plume !

Mercredi, après-midi avec les pompiers du SDIS à la caserne de Bois-Le-Roi pour aborder des thèmes aussi variés que : Comment réagir face à un accident de la vie domestique avec démonstration in situ de feu de



cuisson et visionnage de vidéos ? Comment réagir en cas de départ de feu au domicile ? Utilisation et bénéfices des détecteurs de fumée, attitudes à adopter face aux situations d'urgence, qui contacter selon les situations rencontrées ?

Jeudi, après-midi avec la Police Municipale et un représentant de la Prévention Routière dans la salle du Conseil de la mairie de Bois-Le-Roi consacrée à la conduite automobile et aux bonnes attitudes à adopter dans les situations de conduite au quotidien avec rappel de certaines règles de conduite et information sur l'évolution récente de certaines d'entre elles.



Pour clore cette semaine d'activité, vendredi, matinée avec un intervenant de l'UFOLEP, première fédération sportive multisport de France, proposant des exercices physiques tous niveaux visant à travailler son équilibre dans la salle du Conseil de la mairie de Bois-Le-Roi. Quel peps !

Une quarantaine de Seniors de tous âges, débordant d'enthousiasme ont participé à ces différentes interventions pour un moment d'échange intergénérationnel en toute simplicité dans une grande convivialité. Un grand merci aux participants pour cette "semaine Bleue" qui a remporté un franc succès.

Pour bouger malin, le Pédibus c'est bien !

A Bois-Le-Roi comme dans nombre d'autres communes, de drôles de tribus sillonnent les routes tous les matins. Vous pouvez facilement les identifier, des adultes vêtus de gilets jaunes guident des enfants à pied sur le chemin de l'école. Ce sont des Pédibus ! Egalement dénommés Mille Pattes.



Non, non, il ne s'agit pas d'un groupe d'arthropodes, mais d'un projet initié par la commune dès 2006 pour développer une action en faveur de l'éco-mobilité afin d'inverser la tendance du tout-voiture pour des liaisons douces de proximité, notamment sur le chemin des écoles.

Comment ça marche ?

Il s'agit d'un mode de ramassage scolaire alternatif à la voiture ou au transport scolaire qui s'effectue à pied : le Pédibus. Système reposant sur l'entraide, la participation volontaire de parents

d'élèves ou d'accompagnateurs bénévoles est à la base même du projet.

Le Pédibus est donc un bus ... sans bus. Une solution pour lutter contre la pollution et rendre la vie quotidienne plus agréable. Pas de moteur, mais à tour de rôle des adultes accompagnateurs (parents, retraités, élus, salariés en activité), des lignes, des arrêts, un horaire...

Le Mille Pattes rencontre un véritable succès. Il est fréquenté au quotidien par une cinquantaine d'enfants, répartis sur les 4 lignes existantes. Le groupe d'adultes bénévoles est constitué de parents d'élèves, d'accompagnateurs retraités, de personnes en activité et d'élus qui consacrent une partie de leur temps disponible à l'accompagnement des enfants vers les écoles (45 minutes par jour le matin de porte à porte en moyenne). Les services de la Commune s'occupent de la gestion administrative des dossiers. A Bois-Le-Roi, le Mille Pattes possède même sa mascotte, l'âne Chocolat, grâce à un partenariat passé avec une association locale, l'ânerie bacotte. Depuis quelques mois, Jisor,

chien-guide d'aveugle, en apprentissage auprès d'une bénévole du Mille Pattes, accompagne régulièrement la ligne des Cerisiers.

Aujourd'hui, le Mille Pattes recherche de nouveaux bénévoles pour maintenir son service quotidien.

Vous, qui disposez de 45 minutes le matin : 1 matin par semaine de manière régulière, 2 matins par semaine de manière régulière, ou plus... les 4 lignes : Cité (départ arrêt de bus, place de la Cité), Cerisiers (départ lotissement des Cerisiers), Perrin (départ haut de la rue Louis Perrin proche de la Mairie) et Stade (départ stade Langenargen), vous accueillent pour un vrai moment de convivialité intergénérationnelle au service de la collectivité et de l'éco mobilité. Départ entre 8h20 et 8h25 chaque matin. Soyez les bienvenus.

Pour vous inscrire :
01 60 59 18 06
(fermé mercredi après-midi)
accueil.enfance@ville-boisleroi.fr



La coopération avec Initiatives 77 a commencé



Dans le précédent numéro des *Echos Bacots*, nous vous avons informés de différents projets pour l'embellissement de notre commune, réalisés avec le concours de l'association départementale Initiatives 77.

Les équipes d'initiatives 77 travaillent sous la responsabilité d'un chef de chantier et sont composées d'environ 5 à 10 personnes. Au niveau financier, la commune prend en charge la fourniture des maté-

riaux et une participation forfaitaire aux coûts de main d'œuvre. Le solde est financé par l'association départementale. Les équipes sont accueillies à la cantine scolaire pour le déjeuner.

Le premier chantier a démarré le lundi 14 septembre avec la remise en état et remise en valeur du mur de clôture de la mairie avenue Paul Doumer. Ce mur est un élément de patrimoine intéressant, très ancien et qui avait subi au fil des années plusieurs restaurations malheureuses et inesthétiques. Il mériterait bien qu'on s'y intéresse !

Les trois premières semaines ont permis de

piqueter totalement les joints abîmés ou cimentés, ainsi que la partie traitée en crépis qui était en train de s'ébouler.

Le projet prévoit de remettre le mur à pierres vues, avec un mortier à la chaux, réalisé selon des méthodes traditionnelles. Un soubassement plein sur 30 à 40 cm de hauteur améliorera la consolidation du mur. Des barbacanes (petites fentes destinées à favoriser l'écoulement de l'eau et évitant ainsi la dégradation du mur) seront réalisées à espaces réguliers tout le long de ce mur de 107 mètres linéaires. Le faitage sera refait en tuiles vieilles.



Extension de l'école maternelle

Les travaux commencent à prendre tournure. L'extension de la cantine est sortie de terre. La mise en service d'une salle de repas et de locaux techniques devrait pouvoir se faire au cours du premier trimestre 2016.

Avec cet aménagement, il sera possible de passer de trois à deux services et donc de réduire le temps d'attente des enfants pour la prise des repas.

Coté classes, il faudra attendre un peu plus longtemps pour disposer des deux nouveaux espaces de plain-pied afin qu'il n'y ait plus ni classe ni dortoir en étage. Ce programme a été défini sous l'ancienne mandature et le besoin a été confirmé l'an dernier.

Le chantier aurait pu être menacé de blocage car il est apparu que le permis de construire, délivré par la mandature précédente, était en partie situé sur des parcelles dont la commune n'était pas propriétaire !

Dès le lancement des travaux, le propriétaire s'est manifesté auprès des services de la commune pour rappeler

qu'une partie des travaux se situait sur un terrain lui appartenant et qu'il était d'autant plus étonné de constater cette situation qu'avant même la délivrance du permis, il avait été en relation avec la commune, représentée par le Maire précédant, pour signifier sa qualité de propriétaire, sans pour autant qu'une suite ait été donnée à ce contact. Heureusement, un accord a rapidement été trouvé entre la commune et le propriétaire afin de régulariser au plus vite cette situation pour le moins fâcheuse, le propriétaire ne s'étant par ailleurs jamais opposé à une cession. Le prix de cession déterminé entre les parties, très proche du prix fixé par les domaines, a ainsi pu faire l'objet d'une délibération du Conseil Municipal du 29 juin 2015 afin d'acter définitivement l'acquisition.

D'autres parcelles en bordure du chantier

n'appartenaient pas non plus à la commune au moment de la délivrance du permis de construire mais dont l'acquisition s'avérait nécessaire afin de permettre aux engins d'accéder au chantier. Ces parcelles ont dû faire l'objet d'une acquisition (délibération du Conseil Municipal du 9 septembre 2015), permettant ainsi de régulariser une situation pour le moins improbable !



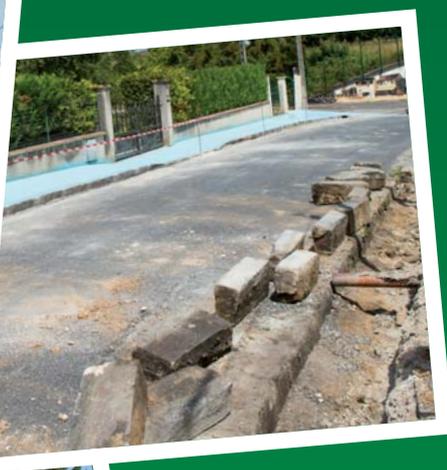
échos travaux d'été

sur les voiries

Campagne de travaux d'été : 6 nouvelles rues traitées pendant l'été 2015 qui s'ajoutent aux 6 ayant déjà fait l'objet de travaux durant l'été 2014. 12 rues traitées en 20 mois pour plus de sécurité et plus de confort de circulation des véhicules et des piétons.

**RUE DE VERDUN,
RUE DE LA MESSE,
RUE DES FOUCHEROLLES :**
élargissement et réfection de
trottoirs, de la chaussée.

**RUE DENECOURT,
RUE DES MARCHAIS,
RUE AUSSAVIS,
RUE POUPART D'AVYL,
RUE DE L'ILE SAINT-PIERRE :**
dépôt d'une couche
imperméable d'enrobé afin de
réaliser l'étanchéité des
chaussées.





La fibre optique à Bois-Le-Roi

23 septembre 2015 : signature de la convention entre Seine-et-Marne Numérique et la Communauté de Communes du Pays de Seine (CCPS).

Dans le cadre de cette convention, la fibre optique sera déployée dans les 3 communes de Fontaine-le-Port, Chartrettes et Bois-Le-Roi en 2016 et 2017.

Un point de branchement optique (PBO) sera installé tous les 100m. A partir de ce point, une liaison est à réaliser vers une prise de terminal optique (PTO) chez l'habitant avec le concours du fournisseur d'accès internet (FAI).

La fibre passera, selon les rues, en aérien ou en souterrain, dans les fourreaux existants ou à créer, lors de travaux de voirie effectués durant cette période.

Le déploiement de la fibre optique dans les 3 communes représente un coût de 3 126 000 € hors taxes dont 600 000 € hors taxes sont à la charge de la Communauté de Communes du Pays de Seine (CCPS).

Un premier réseau pour les professionnels a été installé ces dernières années :

Sem@for77 a reçu du département de Seine-et-Marne, en 2006, une Délégation de Service Public pour concevoir, construire, exploiter et commercialiser 1400 kms de fibre optique à l'usage des professionnels du département. A ce titre, dans Bois-Le-Roi, la fibre optique passe avenue Paul Doumer jusqu'à l'ancien centre de secours et d'incendie, avenue de la Forêt jusqu'à la maison de retraite de la rue de la Terre des Roches, avenue du Maréchal Leclerc jusqu'à la clinique du Pays de Seine. Elle dessert également le collège.



échos **zoom sur**

L'INTERCOMMUNALITÉ :
NOTRE AVENIR



Le calendrier selon la loi NOTRe

2015

- **19 octobre 2015** : Notification du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI);
- **Avant le 19 décembre 2015** : Avis du conseil municipal et du conseil communautaire sur le projet.

2016

- **Avant le 15 mars 2016** : Avis de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) sur le projet de schéma ;
- **Avant le 31 mars 2016** : Arrêté préfectoral sur le schéma départemental ;
- **Avant le 15 juin 2016** : Arrêté du Préfet sur le projet de périmètre ;
- **Avant le 31 août 2016** : Avis des communes et des EPCI concernant les
- **Avant le 31 décembre 2016** : Arrêté du Préfet fixant le nouveau périmètre.

Plusieurs compétences et orientent l'action

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DÉVELOPPEMENT
L'ENVIRONNEMENT, ASSAINISSEMENT, JEUNESSE, T**



ENTRETIEN AVEC JÉRÔME MABILLE, MAIRE DE BOIS-LE-ROI

1

Vous êtes Maire de Bois-Le-Roi et Président de la Communauté de

Communes du Pays de Seine (CCPS), pensez-vous que les habitants connaissent bien le rôle de l'intercommunalité ?

Il est vrai que la communauté de communes peut être perçue comme une notion abstraite. Mais ce n'est pas spécifique à notre communauté de communes ; c'est le cas un peu partout en France. Les administrés ne saisissent pas toujours l'intérêt de toutes ces structures administratives et territoriales qui se superposent. A quoi servent-elles ? Quelles sont leurs missions, leurs compétences ? ... Autant de questions que nombre de personnes se posent. Le regroupement en communauté de communes permet pour l'essentiel de mutualiser certains services dans le cadre de compétences transférées par les communes. L'objectif est d'offrir aux habitants des communes encore davantage de services de qualité, tout en rassemblant les moyens disponibles. C'est aussi une opportunité donnée aux habitants d'un même bassin géographique de se sentir plus proches les uns des autres à travers le développement de projets communs.



Réunion
publique
Samedi 21 novembre
à 18h au préau
de l'école
Olivier Métra

ances encadrent n du Pays de Seine :

ÉCONOMIQUE ET TOURISME, PROTECTION DE
TRANSPORT, CULTURE, NUMÉRIQUE.

1 EN MATIÈRE

D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

- Gestion du Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI) ;
- Participation aux études, élaboration, suivi, modification, approbation du Schéma de cohérence territoriale ;
- Etude et aménagement des pistes cyclables et des circulations douces ;
- Préservation des bords de Seine et aménagement de ses berges...

2 EN MATIÈRE D' ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DE TOURISME :

- Soutien des activités commerciales, artisanales et tertiaires ;
- Aménagement, gestion et entretien des zones d'activités ;
- Développement de l'offre touristique, capacité d'accueil et promotion de circuits...

3 EN MATIÈRE DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT :

- Protection des nappes phréatiques et étude de la qualité de l'eau potable ;
- Assainissement non collectif ;
- Assainissement collectif ;
- Actions de prévention de la divagation des animaux domestiques ;
- Elimination et valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés...

4 EN MATIÈRE D' ACTION SOCIALE :

- Création et animation d'un accueil intercommunal des jeunes depuis l'entrée en 6ème jusqu'à leur majorité...

5 EN MATIÈRE D' AIDE À LA GESTION COMMUNALE :

- Réflexions et actions en matière de transports mixtes...

6 EN MATIÈRE DE MANIFESTATIONS INTERCOMMUNALES :

- Festivals de spectacles vivants concernant au moins 2 des 3 communes de la CCPS...

7 EN MATIÈRE D' ACTIONS ENVIRONNEMENTALES :

- Actions en faveur de la promotion des économies d'énergies dans les établissements recevant du public...

8 EN MATIÈRE D' AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE :

- Conception, construction, exploitation et commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes...

NOMBRE TOTAL DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ÉLUS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SEINE, SOIT 22 :

- 11 pour Bois-Le-Roi ;
- 8 pour Chartrettes ;
- 3 pour Fontaine-le-Port.

2

Quelles ont été vos actions depuis votre élection à la Présidence de la

Communauté de Communes du Pays de Seine (CCPS) ?

Dès mon élection à la Présidence, j'ai dû faire face au contexte difficile de sortie de Samois-sur-Seine de la CCPS, actée depuis avril 2013, avec la volonté affichée d'apaiser les tensions, tout en veillant à préserver les intérêts financiers de la CCPS. Il a aussi fallu reconsidérer l'opportunité de certaines opérations dont les coûts très élevés nous sont apparus sans rapport avec les besoins réels.

Aujourd'hui, les projets de la CCPS avancent et certains sont visibles. La passerelle de l'écluse, liaison douce entre Chartrettes et Bois-Le-Roi, a été rénovée avec un accès aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) côté Bois-Le-Roi. Cet été, le service jeunesse de la CCPS a mené un projet associant les jeunes des trois communes pour la réalisation de graphes sur la passerelle. Le déploiement de la fibre optique, qui concerne nos trois communes, démarre en 2016 à Bois-Le-Roi. Un schéma de mutualisation en cours d'élaboration nous permettra d'aller encore plus loin dans la recherche de la performance économique et la qualité des services que nous voulons offrir à la population.

Je suis Maire d'une commune de près de 6 000 habitants et Président d'une communauté de communes de 9 500 habitants. J'ai besoin d'être au quotidien au contact des agents intercommunaux, d'échanger avec eux sur les dossiers, de pouvoir travailler en temps réel avec le Directeur Général des Services de la Communauté de Communes. Les deux fonctions de Maire et de Président de la CCPS représentent une quantité de travail considérable.

Par souci d'efficacité, j'ai demandé au Conseil Communautaire le déménagement du siège de la communauté de communes de Fontaine-le-Port à Bois-Le-Roi. Les services de l'intercommunalité ont donc été accueillis à la Mairie de Bois-Le-Roi. L'objectif est d'œuvrer dans l'intérêt des habitants de notre intercommunalité ; cela passe par une organisation et un travail rigoureux et permanent. Je tiens cependant à préciser que les réunions de commissions, véritables lieux d'échanges et de travail entre élus communautaires, se déroulent toujours dans les trois communes.

NOUS CONTACTER :

Communauté de Communes du Pays de Seine

4 avenue Paul Doumer • 77590 Bois-Le-Roi • Tél : 01 64 38 30 05

Mail : paysdeseine.acceuil@wanadoo.fr • Sur le Web : <http://cc-paysdeseine.fr/>

3

Quelle est votre vision du territoire et quel est l'avenir de la Communauté de Communes du Pays de Seine ?

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) vient de fixer un nouveau seuil minimal de 15 000 habitants pour les structures intercommunales ; notre communauté de communes doit donc évoluer. C'est aussi le cas d'une intercommunalité voisine "Entre Seine et Forêt", composée des communes de Samoreau, Vulaines et Héricy qui compte environ 7 500 habitants.

De nombreux points communs rapprochent nos deux communautés de communes :

- Une vision proche de l'évolution de nos communes, respectueuse de leur caractère ;
- Des préoccupations partagées dans de nombreux domaines : urbanisme, sport, culture...
- Des structures de taille comparable qui facilitent les rapprochements ;
- Des relations équilibrées qui garantissent la prise en compte des attentes de chacune des 6 communes ;
- Une logique géographique liée aux bords de Seine...

Au cours des derniers mois, une réflexion a été engagée autour du projet d'élaboration d'une entité unissant nos deux communautés de communes. Des démarches dans ce sens ont été faites auprès du Préfet en charge de produire la nouvelle carte des intercommunalités de Seine-et-Marne. Le 19 octobre 2015, le Préfet nous a transmis un projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) proposant un nouvel ensemble qui regrouperait autour de Fontainebleau et Avon, 35 communes dont Bois-Le-Roi, Chartrettes et Fontaine-le-Port. Ce nouvel ensemble résultant de la fusion de 5 intercommunalités : "Pays de Seine", "Entre Seine et Forêt", "Pays de Fontainebleau", "Pays de Bière" et "Terre du Gâtinais" atteindrait 72 379 habitants. Bois-Le-Roi aurait 4 représentants, sur une soixantaine, dans cette nouvelle intercommunalité.

En tant qu'élus, nous sommes chargés de présenter une analyse de ces possibilités ainsi que leurs conséquences pour notre commune. A cette fin, je consulterai aussi les Bacots, conformément à nos engagements de campagne ; néanmoins, un vote par les Bacots ne peut être organisé, le Tribunal Administratif de Melun ayant considéré illégale toute forme de vote autour de cette question (Jugement TA Melun - 6ème chambre - 10/07/2015 - N° 1503381).

Aujourd'hui, nous devons travailler tous ensemble afin de pouvoir faire le meilleur choix pour notre commune. Pour répondre plus précisément à votre question, il ne s'agit pas de ma vision, mais plutôt de celle des Bacots.

La réunion publique du 21 novembre offrira un moment propice à ce débat. Par ailleurs, et pour permettre aux Bacots de

Les finances en bref

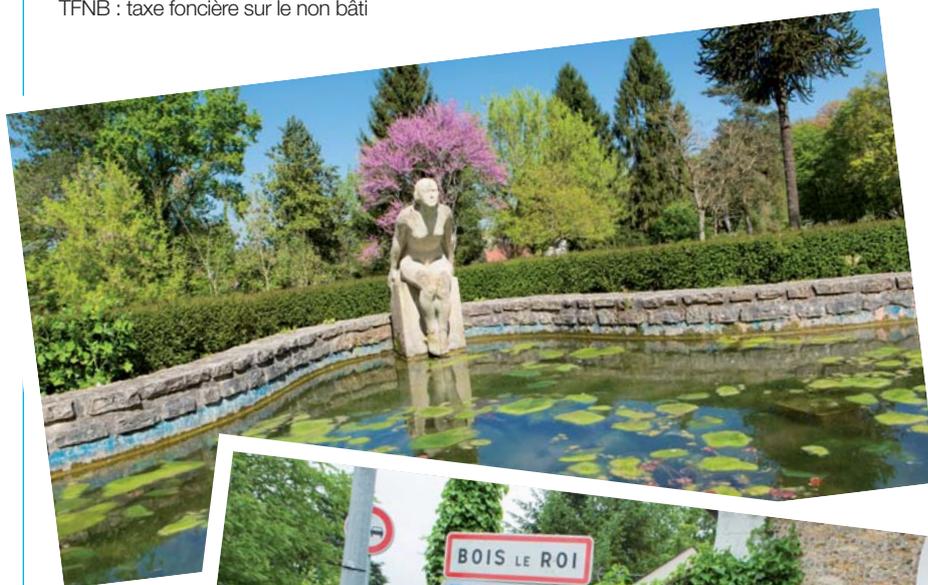
Chiffres CCPS 2015 (budget principal et budgets des deux services d'assainissement)

- **un budget global de fonctionnement de 5,6 millions € :**
La maîtrise des coûts est une priorité dans un contexte budgétaire marqué par la baisse générale des dotations de l'Etat, accrue par le départ de Samois-sur-Seine en 2013.
- **des équipements prévus pour plus de 4 millions € qui s'intègrent dans un programme pluri annuel :**
Un résultat de clôture en investissement et un faible niveau d'endettement, qui permettent d'engager des projets structurants pour notre territoire.

Taux de fiscalité des communautés de communes voisines

Année 2015	Type de Fiscalité	CFE	TH	TFB	TFNB
CC Pays de Seine	Fiscalité Professionnelle unique	20,07%	7,70%	0,00%	2,75%
CC Entre Seine et Foret	Fiscalité Professionnelle unique	21,80%	8,01%	0,70%	4,48%
CC Pays de Fontainebleau	Fiscalité Professionnelle unique	25,76%	8,37%	0,48%	4,63%

CFE : contribution foncière des entreprises / TH : taxe d'habitation / TFB : taxe foncière sur le bâti
TFNB : taxe foncière sur le non bâti



GLOSSAIRE

- CC :** Communauté de Communes
- CCPS :** Communauté de Communes du Pays de Seine
- CDCI :** Commission Départementale de Coopération Intercommunale
- EPCI :** Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- Loi NOTRe :** Nouvelle Organisation Territoriale de la République
- PMR :** Personne à Mobilité Réduite
- SDCI :** Schéma Départemental de Coopération Intercommunale



Le saviez-vous ?

La Communauté de Communes du Pays de Seine a été créée le 25 novembre 2002. A l'origine, elle regroupait 4 communes : Samois-sur-Seine, Fontaine-le-Port, Chartrettes et Bois-Le-Roi. Depuis le départ de Samois-sur-Seine, elle compte 9 178 habitants :

- Bois-Le-Roi : 5 649 habitants**
- Chartrettes : 2 588 habitants**
- Fontaine-le-Port : 941 habitants**

Source : INSEE 2014

s'exprimer, un registre est mis à disposition en mairie ; ainsi qu'une adresse mail dédiée monavenir-interco@ville-boisleroi.fr. Le conseil municipal devra rendre un avis avant le 19 décembre 2015.

4 Pourquoi communiquer maintenant sur ce sujet ?

La loi NOTRe a été promulguée et publiée en août 2015. Le seuil de population à retenir pour les nouvelles intercommunalités est longtemps demeuré incertain. Initialement envisagé à 20 000 habitants, il a finalement été révisé et fixé à 15 000 par le législateur ; c'est un changement important, notamment quant au choix des possibles. Le projet de SDCI, établi par le Préfet, nous a été notifié le 19 Octobre 2015. C'est maintenant que la communication doit se mettre en place, alors que l'ensemble du cadre est désormais connu. La loi NOTRe propose une méthode et s'appuie sur un calendrier que nous respecterons. Elle nous accorde le temps nécessaire au dialogue avec les habitants de nos communes respectives, dans le but de leur expliquer les enjeux et les écouter. Toutes les communautés de communes de France concernées par la loi NOTRe vont entreprendre la même démarche dans les mois et les semaines à venir.

5 Et que pensez-vous de l'idée de créer une "Commune Nouvelle" ?

En France le statut de "Commune Nouvelle", créé par la loi du 16 décembre 2010 dans le cadre de la Réforme des Collectivités Territoriales, permet le regroupement soit de communes contigües, soit d'un EPCI entier qui souhaiterait se transformer en "Commune Nouvelle". En outre, la loi du 16 mars 2015 facilite cette création de "Commune Nouvelle", en instaurant un pacte financier qui garantit pendant 3 ans, le niveau des dotations de l'Etat aux communes choisissant de fusionner en 2015. Aujourd'hui, certains appellent à la création d'une "Commune Nouvelle" qui regrouperait Bois-Le-Roi, Chartrettes et Fontaine-Le-Port. Alors même que cette loi existe depuis 2010, en avez-vous jamais entendu parler ? Les habitants des 3 communes concernées ont-ils jamais été consultés à ce sujet ? A ce stade, il convient de rappeler que la mise en place d'une "Commune Nouvelle" ne peut se faire sans un vote à l'unanimité des conseils municipaux des 3 communes concernées. En tant que Maire de Bois-Le-Roi, je n'imagine pas un seul instant faire un tel choix pour la commune dans l'urgence et la précipitation, face au calendrier imposé par le législateur. Que fait-on de l'attachement à l'identité communale ? Un tel processus doit s'inscrire dans un cadre de concertation et d'échanges avec les habitants de chaque commune. Notre avenir se dessine actuellement au sein d'une communauté de communes élargie et plus forte pour porter les ambitions de Bois-Le-Roi.

Nous avons rencontré Veolia à quatre reprises pour qu'elle remplisse toutes les obligations prévues. Nous avons enfin obtenu une cartographie actualisée de l'ensemble du réseau de la commune, un réseau qui compte 44 kms de canalisations. Alors que pendant les années 2010 à 2013, aucun investissement de renouvellement n'avait été réalisé, Veolia a répondu à notre demande insistante en effectuant plus de 100 000€ de travaux en 2014 et 2015.

L'eau potable en questions

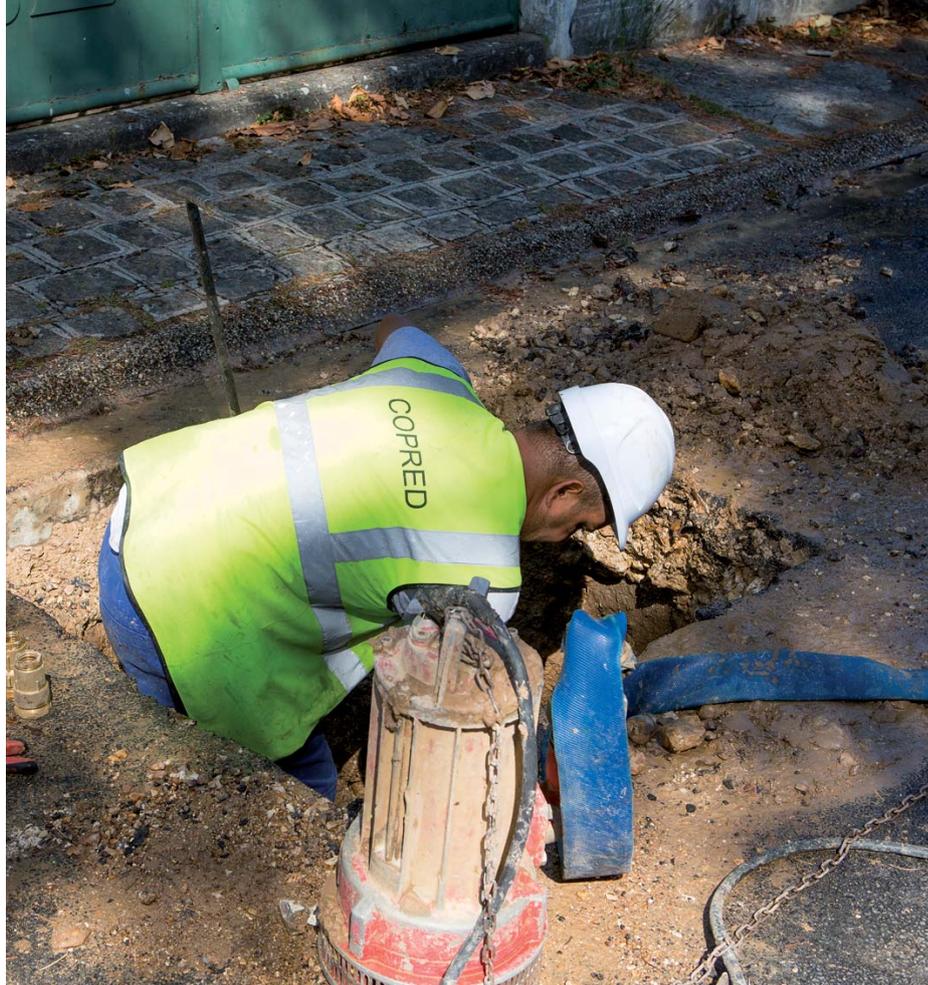
2015, UN TOURNANT

2015 marque la fin du contrat de distribution de l'eau potable à Bois-Le-Roi, contrat établi au 1^{er} janvier 2000 avec l'entreprise Veolia.

33 kms de canalisations ont ainsi été auscultés pour chercher les éventuelles fuites et plus de 50 branchements en plomb dans les rues de la République et Pasteur ont été remplacés. Vous pouvez consulter sur le site internet de la commune les rapports Veolia 2014, ainsi que les rapports d'audit produits par les cabinets d'expertise.

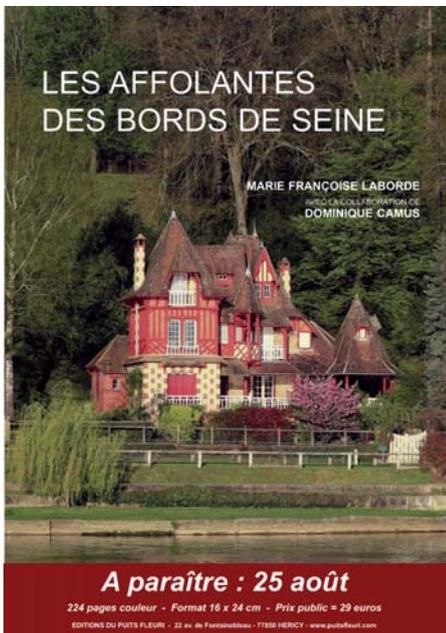
Cette année est aussi consacrée à la préparation du nouveau contrat de délégation de la distribution d'eau potable (la commune produit elle-même son eau à partir de la nappe de Champigny située à environ 70 mètres de profondeur). Nous avons rédigé et déposé officiellement un appel d'offres début juillet, en collaboration avec notre

assistant à maîtrise d'ouvrage, le cabinet Gétudes. Trois réponses sont arrivées mi-septembre : Veolia, Suez et Saur. Nous avons auditionné ces trois entreprises mi-octobre afin de négocier le meilleur contrat possible. La négociation que nous menons avec chacune d'entre elles a pour objectif d'obtenir les meilleurs coûts au m³ d'eau et un meilleur rendement du réseau.



Rue Pasteur, changement des branchements en plomb

LES AFFOLANTES DES BORDS DE SEINE



Le Livre "Les Affolantes des Bords de Seine" publié aux éditions du Puits Fleuri est disponible à la vente au service Culturel de la Mairie au prix de 29 €.

"Lorsque le chemin de fer est apparu dans la vallée de la Seine, celle-ci vivait paisiblement entre activité agricole et lieu de plaisance pour l'aristocratie. Le train a amené une nouvelle population à la recherche des plaisirs des bords de l'eau. Artistes établis et grands bourgeois ont fait construire des maisons de villégiature dont l'architecture exubérante allait changer durablement le paysage de la vallée"... Nouvelle iconographie pour cette nouvelle édition du livre référence sur le patrimoine architectural des bords de Seine entre Saint-Mammès et Seine-Port, en passant par Bois-Le-Roi.

Pour acheter le livre : service culturel
Tél. : 01 60 59 18 18 / 01 60 59 18 12

**OPÉRATION
"NETTOYONS LA NATURE"**
Samedi 26 septembre 2015,
organisée par la Communauté
de Communes du Pays de Seine

Une quarantaine de personnes des communes de Bois-Le-Roi, Chartrettes et Fontaine-le-Port s'étaient mobilisées pour ce rendez-vous éco-citoyen consistant à aller à la "pêche" aux trop nombreux déchets abandonnés sur les berges de Seine des 3 communes. Si les cannettes aluminium, bouteilles en verre et en



plastique, couches et emballages de toutes sortes figurent pour une bonne part dans les 2420 litres ainsi récoltés, des éléments plus incongrus témoignent de l'imagination sans limite des irrespectueux de l'environnement (pneus, panneaux de signalisation, cuvette WC, objets métalliques de toutes tailles...). Ce rendez-vous annuel traditionnellement programmé en Septembre est ouvert à toutes et à tous, jeunes et moins jeunes, seul ou à plusieurs, en famille ou entre amis. Merci aux participants de l'édition 2015 que nous espérons plus nombreux encore en 2016.

NOUVELLES ENTREPRISES

Développement économique : Nouvelles offres de service, changements de propriétaires, le commerce et l'artisanat continuent à se développer sur la commune. Commercer local, c'est commercer malin

■ **Arb'Onaturel** : une entreprise spécialisée (depuis une dizaine d'années) dans l'élagage des arbres en milieu urbain s'installe à Bois-Le-Roi, créée par l'arboriste grimpeur Dominique Cleonis.

www.arboristegrimpeur.com
Tél. : 06 80 70 30 99
arboriste.cleonis@free.fr

■ **L'atelier de Babeth** : la couturière créatrice vient de créer son activité : cours et stages de couture pour tous, enfants, ados, adultes pour apprendre, comprendre, s'amuser ou se perfectionner.

https://latelierdebabeth.wordpress.com
Tél. : 06 16 47 81 17
contact@latelierdebabeth.fr

■ **Salon de coiffure Le Sur Mesure** : changement de propriétaire, Audrey prend la suite de Catherine, Catherine seconde Audrey et l'activité du salon se développe.
Tél. : 01 60 59 15 54

■ **Café de la Cité** : changement de propriétaire, heures d'ouverture élargies.
Tél. : 01 60 66 82 93

■ **Pom'Pizza** : Changement de propriétaire. Pizzeria avec service à emporter.

Tél. : 01 60 68 97 38

■ **Electricité, plomberie, ventilation** : Benjamin Quioc, Tél. : 06 14 13 55 89

■ **Aux Pois Gourmands** : camion-épicerie paysanne itinérante qui s'installe Place de la Cité tous les 15 jours pour proposer des paniers de légumes bio et des produits fermiers de producteurs locaux.
<http://www.auxpoisgourmands.fr>
Tél.: 06 84 27 22 30

Vous êtes artisan, commerçant, créateur d'entreprise. Vous vous installez à Bois-Le-Roi, vous organisez un événement particulier, vous proposez de nouveaux services ?

Contactez-nous :
Tél 01 60 69 18 18
contacts@ville-boisleroi.fr

PASSAGE POUR PIÉTONS, RUE AUGUSTE FROT



Le saviez-vous ? La notion de passage pour piétons est très ancienne puisqu'on en trouve en pierre dans les vestiges antiques de Pompéi. Ces passages surélevés servaient surtout à éviter de marcher dans la boue de la rue, tout en permettant le passage des véhicules et animaux. D'autres passages pour piétons, plus récents, sont devenus célèbres : celui de Shibuya au Japon est réputé pour être le plus emprunté au monde, celui d'Abbey Road à Londres attire nombre de touristes qui se font photographier en mimant une pochette de disque des Beatles. Plus modestement, le nouveau marquage du passage pour piétons rue Auguste Frot permet la traversée de la rue éponyme en direction de la rue des Grès en toute sécurité dans cette zone d'habitat située sur le chemin vers les écoles et le collège à l'intersection de 4 rues.

PASSAGE POUR PIÉTONS AVENUE GALLIENI



Le marquage d'un nouveau passage pour piétons sur l'Avenue Gallieni entre le restaurant *Chez Ma* et le bureau de poste répond à plusieurs objectifs : réduction de la vitesse sur cet axe très fréquenté du centre gare, amélioration de la sécurité d'accès à la poste pour les piétons circulant trottoir opposé, interdiction de stationner pour permettre au bus de la ligne 45 dont l'arrêt gare va prochainement être remis en service de pouvoir tourner sans risquer d'être gêné dans sa manœuvre par un véhicule stationné côté restaurant *Chez Ma*. C'est également la raison pour laquelle une des 3 places arrête-minute a été neutralisée devant la bibliothèque. Nous rappelons aux automobilistes usagers de la poste ou autres commerces ou services du centre gare, qu'il est interdit de stationner, même pour un court instant, sur un passage piéton ainsi que sur un arrêt-bus sous peine d'amende. La succession de 3 passages pour piétons sur une centaine de mètres de distance contraint ainsi les automobilistes à plus d'attention encore du fait de la priorité accordée par le Code de la Route aux piétons sur le véhicule.

SENSIBILISATION AUX NUISANCES : LES DÉJECTIONS CANINES

Savez-vous que les personnes âgées sont les premières victimes de l'incivisme de certains propriétaires de chiens qui, peu soucieux d'avoir une ville propre, laissent leur animal faire ses besoins sur le trottoir, causant ainsi d'intempestives glissades entraînant nombre de fractures du col du fémur ? Combien de parents sont terrifiés en voyant leur jeune enfant jouer avec la déjection animale qu'il vient de découvrir dans l'herbe ou sur le chemin de promenade ? Combien de passants distraits ayant "marché dedans" deviennent agressifs à l'encontre du premier propriétaire de chien qu'ils croisent ? Le trottoir ne doit pas devenir un "crottoir". Le ramassage n'est pas un geste naturel, et pourtant, nombre de propriétaires de chiens l'ont déjà adopté. Vous, qui êtes



propriétaires de chiens et qui n'avez pas encore adopté ce geste simple, changez votre comportement. Pensez à emporter des sacs lorsque vous promenez votre chien. Le regard que porteront sur vous les passants s'en verra modifié. Ramasser les déjections de son chien, un geste simple qui participe au bien-vivre ensemble.

SUSPENSION DES CONSULTATIONS JURIDIQUES : UNE DÉCISION NATIONALE

A la suite du conflit qui oppose les avocats au gouvernement pour le financement de l'aide juridictionnelle, le Barreau de Fontainebleau nous informe que les consultations gratuites sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. En conséquence, les permanences juridiques du 3ème samedi de chaque mois sont suspendues et n'auront plus lieu pour l'instant.

CHAMPIONNATS DE FRANCE PONEY ET CLUB



Du 4 au 12 Juillet 2015, le Parc Equestre fédéral de Lamotte-Beuvron dans le Loir-et-Cher

accueillait le Generali Open de France Poney et Club 2015 pour les championnats de France. A cette occasion, le jeune Bacot Timothé Silvain, âgé de 11 ans et ses co-équipières Axelle Lartique, Justine Pyzik et Anaïs Saussier ont obtenu la médaille d'argent par équipe en Poney Catégorie 3. Un aboutissement et une magnifique récompense au terme d'une saison sportive riche en concours. Félicitations pour cette belle médaille !

UN FABLAB OUVERT À TOUS À BARBIZON

Mais c'est quoi donc un FabLab ? Il s'agit d'un atelier de fabrication qui met à disposition de ses usagers de nombreux outils, en particulier des machines pilotées par ordinateur : fraiseuse de précision, découpeuse laser, découpe vinyle ou encore imprimante 3D. S'il existe en France une

centaine de ces structures, la particularité du FabLab Moebius créé en 2014 à Cély-en-Bière et installé à Barbizon depuis septembre, est d'être une structure associative. Lieu d'échange, il est ouvert non seulement aux "makers" pratiquant toutes les disciplines (électronique, informatique, photographie, modélisme...), désireux d'apprendre, de créer, d'innover mais également à ceux qui souhaitent découvrir les technologies de demain dans le cadre d'ateliers d'apprentissage, enfants et adultes. Au programme, formation à la fabrication d'imprimante 3D, initiation et réalisation d'impression 3D... Le FabLab est ouvert à tous, Barbizonnais et extérieurs. Autour du FabLab, la Moebius Factory : un atelier privé qui propose aux entreprises de concrétiser leurs idées en fabriquant un prototype ou encore en produisant à la demande de petites séries via les outils numériques, comme une imprimante 3D par exemple, capable de modéliser un objet en plastique ou en métal. Tous les secteurs d'activités peuvent faire appel aux services de la Moebius Factory.

contact@fablab-moebius.org

contact@moebius-factory.com

<http://www.fablab-moebius.org/2015/>

le-fablab-demenage-pour-barbizon/

Tél. : 06 18 99 85 09

DESSERTTE DE LA GARE ET STATIONNEMENT

L'étude de la desserte et du stationnement de la gare, pilotée par la communauté de communes du Pays de Seine, se poursuit. Les projections montrent un besoin théorique de stationnement en 2030 de plus de 800 places sur l'ensemble du secteur de la gare, si les pratiques de déplacement ne changent pas. Pour éviter ce scénario insoutenable pour la commune, vos élus ont demandé au prestataire d'étudier différentes pistes d'aménagements et de services afin d'inciter à utiliser d'autres modes de déplacement que la voiture, tout en améliorant les conditions actuelles de stationnement de courte et longue durée à la gare. L'hypothèse de la création d'un parc relais sur les emprises SNCF de Chartrettes avec navette vers la gare de Bois-Le-Roi va notamment être expertisée, ainsi que diverses mesures d'amélioration des aménagements du parking de la gare de Bois-Le-Roi et des rues adjacentes. Il sera rendu compte des résultats de ces études dès qu'elles seront achevées. Sans attendre, la commune vient d'ores-et-déjà de délivrer l'autorisation de construire un nouvel abri à vélos sécurisé sur le parking de la gare.

Emmie Gellé

Bacote, Sage-femme,
Membre du Club d'Athlétisme
de Vaux-le-Pénil.



“Quand à 40 ans, je me suis mise au défi de courir aux côtés de mon mari, Renaud (marathonien depuis 15 ans), je n’aurais jamais imaginé vivre cette belle aventure.”

Orly, 1^{er} octobre 2015. Nous y voici. On en parle depuis si longtemps ! Le 747, spécialement affrété pour nous mener en Martinique est rempli d'athlètes, d'officiels de la Fédération Française d'Athlétisme et de journalistes. Record de participation pour ce Championnat de France de Semi-marathon, organisé pour la 1^{re} fois hors métropole. Arrivée à Fort de France, le paradis ! Mais un paradis où il fait très chaud et humide... Pas moins de 35 degrés. On ne peut s'empêcher de ressentir une certaine appréhension à l'idée des 21,100 kms qui nous attendent...

Lendemain, 5h : des pelotons entiers partent s'entraîner à la “fraîche” (c'est-à-dire, par déjà 32 degrés !). De notre côté, on se met en mode ralenti pour emmagasiner un peu d'énergie et récupérer du décalage horaire.

Jour J, réveil à 3h. Silence religieux autour du petit-déjeuner ; concentration et stress maximum, le mercure est déjà haut. Direction : le front de mer de Fort de France.

5h30 : échauffement, il fait lourd et étouffant ; on dégouline de sueur, on respire mal. Ça promet... On n'était pas préparé à affronter une telle chaleur !

Départ, 6h : premiers kms et déjà l'impression d'étouffer, le cœur qui s'accélère, la chaleur est terrassante. Je tiens mon rythme jusqu'au 7^{ème} kilomètre environ. Puis advient la sensation que les jambes lâchent, le corps dit stop... J'abandonne tout espoir de chrono. Je n'arrive plus à courir, asphyxiée, zéro force. Obligée de marcher un peu. Les brumisateurs disposés sur le par-

cours pleuvent de l'eau chaude. Les bouteilles dont je m'asperge la tête n'apportent qu'un trop bref soulagement. Je marche souvent, coupable assurément : on ne marche pas sur un France. Heureusement le public martiniquais redouble d'encouragements, Fort de France est en fête !

Je passe la ligne d'arrivée en **1h35'44"**, à bout de force ; les pompiers verront plus de 200 coureurs défiler sous la tente des secours. C'est l'hécatombe. Il y aura environ 350 abandons sur ce Semi.

Renaud termine 10 minutes derrière moi. Le temps de reprendre nos esprits, on annonce les résultats. D'abord déçue, je commence seulement à réaliser ma performance, une place “de finaliste” aux Championnats de France, je n'osais pas en rêver. Je termine 8^{ème} V1F sur 92 !!! Figurer dans le Top 10 me procure une telle joie que mes souffrances s'apaisent. 28^{ème} féminine et 206^{ème} au scratch sur 612 engagés, et 1^{ère} en Seine-et-Marne !

Retour vers la métropole, les valises chargées de rhum et de souvenirs. Je tiens à saluer l'organisation exemplaire de cette édition Outre-mer. Tout y a été organisé et pensé au mieux pour les coureurs. Une superbe réussite !

Dernière minute
Au championnat de France de marathon à Rennes, Emmie Gellé a fini 8^{ème} dans sa catégorie, 1^{ère} de Seine-et-Marne et 25^{ème} féminine toutes catégories confondues.



novembre

BOIS-LE-ROI JUMELAGE

14 novembre à 15 h, salle du Clos Saint-Père, Avenue Foch - rue de Verdun

Kaffeekränz : les prisonniers de guerre, témoignages et illustrations

Présentation : Etienne Levy.
Conférence de 45 minutes en français autour d'un café, entrée libre.

Pour en savoir plus :
www.boislerojumelage.olympie.in

décembre

CONFÉRENCE PATRIMOINE LOCAL



Les Bals de l'Opéra — Les Deux Chefs d'orchestre

OLIVIER MÉTRA — JOHANN STRAUSS

Desains de H. MEYER

8 décembre, à 18h30, auditorium des Archives départementales de Seine-et-Marne, 248 avenue Charles Prieur, 77196 Dammarie-les-Lys

Cycle "Musiciens en Seine-et-Marne", conférence consacrée à Olivier Métra, compositeur

Entrée libre.

Vous connaissez certainement Johann Strauss, Jacques Offenbach... Mais, connaissez-vous Olivier Métra ? Savez-vous qu'Olivier Métra, de son vivant, était aussi connu en France que Strauss et Offenbach ? Savez-vous que Strauss et Métra ont dirigé ensemble les Bals masqués de l'Opéra à Paris ? Yvon Dupart a reconstitué la carrière d'Olivier Métra. Il vous racontera l'histoire de ces danses qui connurent un succès national, européen et même mondial : le Quadrille des Lanciers, la Valse des Roses, la Vague. Vous découvrirez l'enfance de ce fils de comédien itinérant, ses compagnons d'une vie de bohème (Murger, Champfleury, Courbet, Baudelaire, Daudet...). A Paris, le jeune Toulouse-Lautrec compta parmi ses plus fervents admirateurs. Vous apprendrez comment, en 1871, au moment de la Commune de Paris, Métra quitta la capitale pour venir à Bois-Le-Roi retrouver ses amis Louis Noir, Poupart-d'Avy, Gustave Mathieu et décida de s'y installer dans une villa qu'il fit construire en bord de Seine... et pourquoi il repose pour l'éternité au cimetière de Bois-Le-Roi.

LE TRAIT D'UNION

12 décembre à 18 heures, salle du Clos Saint-Père, entrée libre

Audition multiclassées des élèves du Trait d'Union

Pour en savoir plus : Tél. : 01 64 87 11 90
www.letraitdunion77.free.fr

BOIS-LE-ROI AUDIOVISUEL ET ANIMATION

L'Association Bois-le-Roi Audiovisuel et Animation structure son groupe Patrimoine

L'Association, créée en 1999 par Marc Girault son actuel Président, a pour objectif



de promouvoir le patrimoine local et régional par l'audiovisuel, l'animation ou par tout autre support de communication.

Depuis 11 ans, le Groupe Patrimoine de Bois-le-Roi anime chaque année, avec le support audiovisuel de notre Association, des conférences toujours appréciées par les Bacots : Olivier Métra et Musidora par Yvon Dupart, Louis Noir et Charles Castellani par Pierrette Marne, Gustave Mathieu par Michèle Saliot...

Ce groupe ne disposant pas de structure, devait revoir son organisation pour poursuivre ses recherches et se développer. La majorité du groupe Patrimoine étant déjà membre de Bois-le-Roi Audiovisuel et Animation, les fructueux contacts établis avec le président Marc Girault et l'accord unanime de son conseil d'administration ont permis l'intégration du groupe Patrimoine au sein de l'Association.

Les statuts de Bois-le-Roi Audiovisuel et Animation ayant déjà prévu la place d'une expression patrimoniale, ce groupe sera animé par Michèle Saliot, nouvellement nommée vice-présidente Patrimoine. Cette nouvelle organisation permettra d'enrichir encore les prochaines réalisations de Bois-le-Roi Audiovisuel, tout en gardant sa propre identité.

Le groupe Patrimoine a déjà collaboré à plusieurs projets de l'association en particulier à la dernière grande réalisation "Autrefois le pays de Seine" - 1200 spectateurs, plus de 250 DVD vendus. Bois-le-Roi Audiovisuel et Animation mettra ses supports techniques, logistiques et financiers à la disposition de ce nouveau groupe qui devrait ainsi pouvoir continuer à mieux faire découvrir encore le patrimoine bacot.

Marc Girault, président

Contact : blaudiovisuel@orange.fr et www.blaudiovisuel.fr

BOIS-LE-ROI JUMELAGE

Bourse Kavalierhaus à Langenargen au lac de Constance pour 2016-2017

La commune de Langenargen accueille des artistes en résidence dans les domaines de la sculpture, de la peinture, du graphisme, du multimedia ou de la photographie en proposant une bourse pour un séjour d'une durée de 3 mois entre avril et juin 2016 et 2017 avec mise à disposition d'un studio, accompagné d'une aide financière. Ouvert aux habitants du sud de l'Allemagne, de l'Autriche de l'ouest, du nord et de l'est de la Suisse, du Liechtenstein et des communes jumelées de Langenargen, Bois-Le-Roi et Noli, sans limite d'âge.

Dossier disponible sur www.ville-boisleroi.fr

Pour en savoir plus :

www.boislerojumelage.olympie.in

LES FONTAINES À HISTOIRES

Du mardi 5 janvier 2016 au mardi 15 mars 2016, 20h/22h, salle du Clos Saint Père, avenue Foch-rue de Verdun

Atelier hebdomadaire "Prise de parole en public", 18 ans et plus 2016-2017

■ A la recherche de mon âme d'enfant (Se reconnecter avec ses sens, sa voix, son corps, son imaginaire) ;

■ Oser dire, oser faire (à l'aide de techniques théâtrales d'improvisation et de sophrologie libérez votre potentiel créatif) ;

■ Proposition de thèmes divers autour de la famille, du monde du travail, de l'amitié, des relations amoureuses pour les jouer en improvisation théâtrale ;

L'objectif de cet atelier est de se libérer des jugements, d'oser dire, d'oser faire, dans le plus grand respect des uns et des autres, le tout dans la joie et le rire, assurément !

Pour en savoir plus et s'inscrire :

Emmanuelle Fontana-Les Fontaines à Histoires

Tél. 06 21 12 66 99

emma.fontana@orange.fr

ART BLEU ROI



Vous adorez dessiner ou peindre mais vous n'osez pas

L'association Art Bleu Roi vous initie aux différentes techniques (crayon, fusain, pastel, encre, peinture à l'huile, aquarelle...), fournit le matériel et met à disposition des chevalets. Cours et stages à Bois-Le-Roi.

Lundi : 9h30-11h30 (adultes)

Mercredi : 14h-16h (ados) 19h-21h (ados-adultes)

Jeudi : 9h30-11h30 (adultes)

Pour en savoir plus :

www.art-bleu-roi.wix.com/

artbleuroi@gmail.com

Tél. 06 07 49 12 49

novembre

Organisation Service Culturel
de la Mairie de Bois-Le-Roi

1ER AU 30 NOVEMBRE

Exposition de peintures de Marie Falconnet

Hall d'entrée et accueil de la Mairie

Pour en savoir plus :

www.ville-boisleroi.fr rubrique Agenda

Organisation Mairie de Bois-Le-Roi

SAMEDI 21 NOVEMBRE

Réunion publique : Loi NOTRe et avenir de notre intercommunalité

18h préau de l'école Olivier Métra,
rue de Verdun

Pour en savoir plus :

www.ville-boisleroi.fr rubrique Agenda

Organisation Service Culturel de la Mairie de Bois-Le-Roi

SAMEDI 28 NOVEMBRE



Match d'Improvisation

Ligue d'Improvisation de Seine-et-Marne (LISM) /Groupement d'Improvisation du Terril (GIT) de Lille

Deux équipes de 7 comédiens (3 joueurs, 3 joueuses et 1 coach) : un maître de cérémonie et un musicien, un arbitre et ses assesseurs, une aire de jeu : "la Patinoire".

Des thèmes tirés au hasard.

Des improvisations.

Un public qui vote et qui décide du sort du match.

Un concept interactif basé sur l'improvisation théâtrale qui laisse une large place à la création, au spectacle et à

l'humour. Depuis sa création au Québec en 1977, le match d'improvisation est un spectacle : s'il s'inspire du sport et de son esprit de compétition, c'est pour les parodier, comme l'a imaginé son fondateur Robert Gravel. Une première à Bois-Le-Roi !

A 20h30, Salle Marcel Paul, rue Demeufve. Entrée payante
Tarif: 8 euros, gratuit pour les moins de 16 ans et les personnes en recherche d'emploi.

Informations-Réservations : Service Culturel Mairie de Bois-Le-Roi
Tél. : 01 60 59 18 18 / 01 60 59 18 12

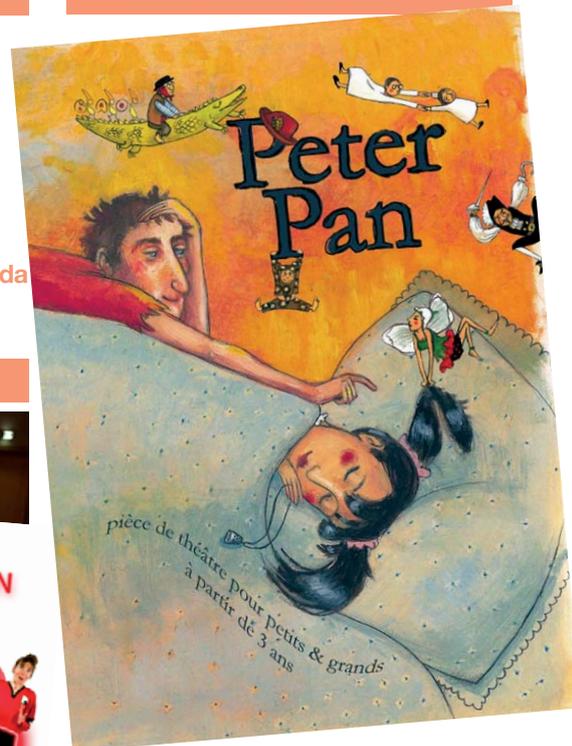
Pour en savoir plus :

www.ville-boisleroi.fr rubrique Agenda

décembre

Organisation Service Culturel
de la Mairie de Bois-Le-Roi

MERCREDI 16 DÉCEMBRE



Spectacle de Noël : Peter Pan. Spectacle pour enfants mais pas que...

Tiré du conte de J.M. Barrie adapté par la Compagnie Chaotik, le Peter Pan proposé en cette fin d'année 2015 est une pincée de poussière d'étoiles pour retrouver l'insouciance de l'enfance... Quelques pirouettes techniques et vous vous envolerez, guidés par un Peter Pan plus vrai que nature, au gré de ses pérégrinations dans un monde imaginaire où tout est possible. Deux pas de danse et apparaît une Wendy en maman attentionnée un brin maniaque... Trois notes de musique et Tinn-Tamm ouvre son cœur de Fée Clochette "qui n'en fait qu'à sa tête"... Quelques coups d'épée et vous voilà embarqués sur le terrible bateau pirate de Crochet et de son irrésistible Mouche... Les enfants réagissent à toutes les situations, à la méchanceté de l'horrible capitaine, à l'incommensurable bêtise de son

mousse, au courage de l'éternel enfant qu'est Peter Pan dans les situations les plus périlleuses, aux facéties de la jolie fée Clochette. Ce spectacle, propre à distraire autant les adultes que les enfants, est une magnifique adaptation qui mélange vidéo, photographie, chant et danse pour mieux chatouiller nos neurones d'adultes qui auraient oublié de rêver.

16h, Salle Marcel Paul, rue Demeufve, entrée libre

Pour en savoir plus :

Service Culturel

Tél. : 01 60 59 18 18 / 01 60 59 18 12

www.ville-boisleroi.fr rubrique Agenda

Organisation Bibliothèque Municipale de Bois-Le-Roi

MARDI 22 DÉCEMBRE

“Noël est là...”

Animation proposée aux enfants de 3 à 8 ans par Amandine.

Bibliothèque de Bois-Le-Roi, avenue Gallieni

Pour en savoir plus :

<http://bibliothèque-boisleroi.opac3d.fr>

Tél. : 01 60 69 54 06

www.ville-boisleroi.fr rubrique Agenda

Organisation Service Culturel de la Mairie de Bois-Le-Roi

1ER AU 31 DÉCEMBRE

Exposition de dessins

réalisés par les enfants de l'ALSH, *Le Soleil bacot*

Hall d'entrée et accueil de la Mairie

Pour en savoir plus :

www.ville-boisleroi.fr rubrique Agenda



Elections Régionales : voter, un acte citoyen

Dimanche 6 Décembre 2015 : premier tour des élections régionales.

Dimanche 13 Décembre 2015 : deuxième tour des élections régionales

Pour en savoir plus :

www.ville-boisleroi.fr

janvier

Organisation Mairie de Bois-Le-Roi

SAMEDI 16 JANVIER 2016

Vœux du Maire

Jérôme Mabile, Maire de Bois-Le-Roi et le Conseil Municipal vous présentent leurs vœux et vous convient à un moment de partage autour de la galette des Rois et d'un verre de l'amitié.

19h, Préau de l'école Olivier Métra, Rue de Verdun

Pour en savoir plus :

Service Culturel

Tél. : 01 60 59 18 18 / 01 60 51 18 12

www.ville-boisleroi.fr rubrique Agenda

Artiste-peintre, dessinateur, photographe, graphiste, vous souhaitez exposer ? N'hésitez pas à nous contacter.

Tél. 01 60 69 18 18

contacts@ville-boisleroi.fr



Organisation CCAS de Bois-Le-Roi

JEUDI 17 DÉCEMBRE

Repas et après-midi en musique des Seniors

Comme chaque année, la Municipalité organise le repas des Seniors, offert aux habitants de Bois-Le-Roi âgés de 65 ans

et plus. Une animation musicale assurée par Aldy Musique (claviers, chant, accordéon) viendra ponctuer ce moment de convivialité pour une après-midi festive dansante (répertoire paseo, valse, chacha, tango, biguine, madison, charleston, bolero, disco...). Soyez les bienvenus !

12h, Salle Marcel Paul, rue Demeufve). Sur réservation

Pour en savoir plus :

Service Culturel

Tél. : 01 60 59 18 18 / 01 60 51 18 12

www.ville-boisleroi.fr rubrique Agenda

L'Esprit Bacot poursuit son action pour l'avenir de Bois-Le-Roi

Ce bulletin municipal n° 5 présente les principaux projets en cours, sur lesquels vos élus de la majorité sont fortement mobilisés. Ils défendent avec conviction les dossiers qu'ils portent dans l'intérêt des Bacots, avec le souci de la rigueur et de la transparence.

A ce propos, le saviez-vous ?...

La loi prévoit la protection des élus dans l'exercice de leurs fonctions. Selon l'article L2123-34 du Code Général des Collectivités Territoriales :

"La commune est tenue d'accorder sa protection au maire [...] lorsque celui-ci fait l'objet de poursuites pénales à l'occasion de faits qui n'ont

pas le caractère de faute détachable de l'exercice de ses fonctions." Vos élus de la majorité agissent aussi dans le respect des droits de chacun.

A ce propos, le saviez-vous ?...

La présente tribune libre offre à chaque liste la possibilité de s'exprimer sur 1200 signes. Aucun texte n'est censuré.

Soyez assurés de notre dévouement.

L'ESPRIT BACOT

Le Maire et la majorité défendent-ils les intérêts des Bacots ou les leurs ?

Quand nous portons les questions et les inquiétudes des Bacots lors du Conseil Municipal, le Maire refuse de répondre.

Les Bacots qui nous interpellent ne sont pas informés des incidents survenus dans la commune : véhicule incendié avenue de la Forêt, squat à Brolles...

Quand la réforme territoriale met en jeu l'avenir de l'intercommunalité et va modifier la fiscalité pour les habitants et les entreprises, le Maire semble plus se préoccuper de sa Présidence que de Bois-le-Roi.

Quand le Maire transforme le Conseil Municipal en tribune pour accabler la gestion de la précédente mandature, quand un ancien élu, violemment attaqué, doit défendre son honneur et porte plainte pour

diffamation, le Maire exige et obtient le vote de sa majorité pour que ses frais d'avocats et de justice soient intégralement pris en charge par nos impôts.

Quand l'opposition propose que le montant supporté par la Commune soit plafonné, le Maire refuse.

La défense de M. Mabilie n'a pas de prix mais elle aura bien un coût pour les Bacots !

**NATHALIE, MICHEL, ELOÏSE,
DAVID, CATHERINE ET MATTHIEU**

Retrouvez-nous sur touspourboisleroi.blogspot.fr

Désormais obligé d'opter pour un scénario de refonte intercommunale, le maire demeure en Conseil obstinément muet sur ce dossier crucial. Le temps perdu ne se rattrape pas et J.Mabilie joue la pendule. Il attend le verdict du préfet et pouvoir ainsi justifier le prochain renoncement à une promesse de campagne : la consultation des bacots sur l'avenir de leur ville.

Au martial "qui est le maître ici ?" hurlé avant l'été par J. Mabilie nous rétorquons "où est le maire ici ?".

Cette tribune comporte de même trop de mots pour M. le Mai(t)re, retrouvez-la non censurée, sur notre site :

www.avecvousblr.canalblog.com

R. BONY, S. BLAIS



naissances

JUIN

DORING Joanne, le 16/06/2015
LEMOINE Anais, le 18/06/2015
GIDON Gabin, le 22/06/2015

JUILLET

FAMELART Camille, le 04/07/2015
SERAFINI Stefano, le 22/07/2015
MERLIN Bastien, le 28/07/2015

AOÛT

LORRE Gabin, le 16/08/2015
LAGARDE Georges, le 19/08/2015
DARBIER Noa, le 20/08/2015
VENKATAPEN AUSSANNAIRE Owen,
le 22/08/2015
GOMOT Marie, le 31/08/2015

SEPTEMBRE

HÉBERT Alexis, le 11/09/2015
VOILLEQUIN Alexandre, le 15/09/2015
BETHOUART Cassy, le 22/09/2015
COURTAT Mélia, le 25/09/2015

OCTOBRE

MULLER Mickaël, le 03/10/2015
GOURRIER Victor, le 07/10/2015

mariages

JUIN

GUIARD Julien et RIBET Séverine,
le 27/06/2015

JUILLET

RICOTTA Vincent et OANCEA Andreea,
le 25/07/2015

AOÛT

MAUBERT Florian et MOLNAR Laura,
le 07/08/2015
MARMET Arnaud et MAGEOT Lorydana, le
22/08/2015
MATTIUZZI David et EMENGEARD
Sandrine, le 22/08/2015

décès

JUIN

BOURHIS Roger (89 ans), le 18/06/2015
BERGIERS Michel (86 ans), le 19/06/2015
GEORGES Claude (69 ans), le 25/06/2015

JUILLET

BEGAUT Alain (69 ans), le 02/07/2015
ROUAULT Marc (71 ans), le 07/07/2015
MORALES Adrien (90 ans), le 10/07/2015

AOÛT

LANTUÉJOL Renée (89 ans), le 06/08/2015
LE BRAS Yvonne (104 ans), le 19/08/2015
PÉCOUT Jeannine, ép. CHAMMAH (83 ans),
le 19/08/2015
JUMETZ Jean-Pierre (75 ans), le 28/08/2015

SEPTEMBRE

RAOUT Marie-France (73 ans), le 05/09/2015
PRIAM Gilberte ép. MARMET (97 ans),
le 06/09/2015
VIOLETTE Françoise ép. EVRAT (89 ans),
le 12/09/2015
RIÉGERT Jacqueline ép. VUILLAUME
(82 ans), le 26/09/2015
ROSER René (75 ans), le 30/09/2015

OCTOBRE

GLÉVILLE Lucien (84 ans), le 02/10/2015
ALABRUNE Jacqueline ép. TRICARD
(92 ans), le 18/10/2015

